

Décision 220725-02

MAIRIE DE VIRIAT**DECISION DU MAIRE****OBJET : Marché de fourniture de carburant pour les besoins de la commune***Monsieur le Maire,***RAPPORTE**

Vu la délibération du 9 juin 2020 donnant délégation au maire
Vu l'avis de marché publié dans la Voix de l'Ain le 9 mai 2025
Vu les rapports d'analyse des offres
Vu l'avis de la commission MAPA du 02/07/2025

La consultation était allotie de la manière suivante :

- Lot 1 : Fourniture et livraison de carburant Gazole en cuve
- Lot 2 : Fourniture et livraison de carburant Gazole non routier en cuve
- Lot 3 : Approvisionnement carburant en station-service par cartes accréditives
- Lot 4 : Fourniture et livraison de carburant 2 temps

A l'issue de la consultation, en ligne du 09/05/2025 au 06/06/2025 sur la plateforme <https://marchespublics.ain.fr>, 6 entreprises ont déposé une ou plusieurs offres :

- 2 pour le lot 1
- 2 pour le lot 2
- 1 pour le lot 3
- 3 pour le lot 4

Après analyse des offres,

A DECIDE

d'attribuer :

- le lot 1 à l'entreprise TOTAL ENERGIES PROXI SUD EST pour une estimation annuelle de commandes d'un montant de 7 518,96 € HT soit 9 000 € TTC
- le lot 2 à l'entreprise TOTAL ENERGIES PROXI SUD EST pour une estimation annuelle de commandes d'un montant de 13 225,65 € HT soit 15 900 € TTC
- le lot 3 à l'entreprise TOTAL ENERGIES MARKETING France pour une estimation annuelle de commandes d'un montant de 5 278,76 € HT soit 6 334,51 € TTC
- le lot 4 à l'entreprise TOTAL ENERGIES PROXI SUD EST pour une estimation annuelle de commande d'un montant de 2 392 € HT soit 2 872 € TTC

INFORME

le conseil municipal du 22 juillet 2025 de sa décision.

Fait à Viriat, le 22 juillet 2025

LE MAIRE,
Bernard PERRET



Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le
Et publication ou notification en date du